

Réf: Dossier 291631

Avis de constitution

SOCIETE « RAMADIA »

Siège Abidjan, Cocody, Angré, Lot 517, Ilot 54

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/02/2024, et enregistrés au CEPICI le 19/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « RAMADIA »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et dans tous pays étrangers :

- COMMERCE GENERAL
- TRANSPORT
- RESTAURATION
- AGRO-ALIMENTAIRE
- ÉLEVAGE
- IMPORT EXPORT
- BTP
- VENTE DE TERRAINS
- ÉVENEMENTIEL
- LOCATION
- FOURNITURE DE BUREAUX
- AMENAGEMENT
- MATERIEL MEDICAL
- DIVERSES PRESTATIONS DE SERVICES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

-l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

-la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

-la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

-et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se

rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Angré, Lot 517, Ilot 54

Dirigeant(s) Mlle DIA MAGUETTE SALIMATA MALICK ALASSANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03067 du 02/04/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°18737/GTCA/RC/2024 du 02/04/2024

